

---

**Maison des Jeunes et de la Culture de Besançon - Agrandissement du Centre de Loisirs du Loutelet - Garantie de la Ville pour une autorisation de crédit en compte courant de 1 000 000 F auprès de la Caisse de Crédit Mutuel de Besançon**

Cette question est retirée de l'ordre du jour.

Dont acte.